

PUBLICATION

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng
eis gemeng

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi a délivré l'autorisation à **LIBERTY LIEGE-DUDELANGE S.A.** (arrêté N° 1/2025/0390 du **31 octobre 2025**) pour la cessation d'activités d'une usine d'électro zingage de bobines d'acier à Dudelange, 550, Z.A.E. Wolser B.

Un recours contre lesdites décisions est ouvert à tous les intéressés en général auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 (quarante) jours à dater du premier jour de l'affichage de la présente et doit être interjeté sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour.

Affichage : du **12 novembre 2025 au 22 décembre 2025**

Bettembourg, le 10 novembre 2025

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre